

UN(e) AGENT(e) DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE SAISONNIER

Missions :

Placé sous l'autorité du Maire, l'Agent(e) de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) exerce les missions de respect de la réglementation relative au stationnement et de préventions nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique, en assurant une relation de proximité avec la population.

Fonctions/taches :

Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
Faire respecter la réglementation relative au stationnement
Demander l'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement
Prévenir, conseiller, dissuader les usagers en matière de propreté des voies et espaces
Surveiller la propreté des voies publiques et les dépôts sauvages
Relever une infraction et la qualifier, établir des procès-verbaux, y compris électroniques
Veiller au bon déroulement des manifestations
Rendre compte à la hiérarchie

Compétences requises :

Permis B
Sens du service public, diplomatie, patience
Assermentation
Connaissance des pouvoirs de police du Maire, des divers codes applicables
Savoir rédiger
Connaître les procédures et dispositifs de secours
Capacité de médiation et de maîtrise de soi en toute circonstance
Faire preuve de ponctualité, rigueur et disponibilité
Respecter les obligations de réserve

Contraintes particulières du poste

Travail par tous temps sur la voie publique
Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations
Risques forts de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations
Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police
Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées

Conditions :

Poste saisonnier de catégorie C du 10 juin 2024 au 15 septembre 2024
Selon planning /35h, travail le week-end, jours fériés & soirée (selon les manifestations)
Possibilité de logement saisonnier
Rémunération selon grille indiciaire + régime indemnitaire

Candidature à adresser à : Monsieur le Maire – 19, rue du Vieux Village– 74410 DUINGT
secretariat@duingt.fr / Contact téléphonique : 04 50 68 67 07